

**Section des ALPES-MARITIMES**

Nice, le 17 juin 2014

Cher(e) camarade,

La CAPL d'appels de notation des cadres C s'est tenue le 17/06/2014.

**12 dossiers** étaient à examiner dont 4 dossiers défendus par FO-DGFIP.

Pour les échelons variables, la CAPL avait en réserve 3 réductions de 2 mois et 8 réductions d'1 mois.

19 cadres C avaient déposé un recours hiérarchique. La direction n'a pas communiqué les résultats pour chacun d'entre eux.

**Sur la réserve, la CAPL a accordé :**

**3** réductions de 2 mois dont 2 dossiers défendus par FO-DGFIP

**3** réductions d'1 mois dont 1 dossier défendu par FO-DGFIP

et **1** modification concernant les appréciations littérales.

**1** agent avait une note négative et a été maintenu dans cette note.

**1** agent avait la note de référence et a obtenu 1 mois alors qu'elle demandait 2 mois

**1** agent avait bénéficié d'une réduction d'un mois et qui demandait 2 mois, n'a rien obtenu

**1** agent demandait un changement dans le profil croix et n'a rien obtenu

**1** agent avait 1 mois demandait 2 mois ainsi que des modifications concernant le profil croix et les appréciations, n'a rien obtenu.

Représentants FO-DGFIP : Maryse PONTNAU/Jean louis Rime/Eric COURTIN  
Hervé Guyonnet

